

LE MAGAZINE DES CHARNAYSIENS

AUTOMNE 2023

VIVRE n°13

Charnay



ÉCOLE PUBLIQUE
Simone Veil

DOSSIER

Une rentrée
à énergie positive

Transition écologique,
ça continue.

30 km/h
en cœur de ville

Sommaire



4- 5 ACTUALITÉS

6-7 QUALITÉ DE VILLE
*Transition écologique,
on continue*

8 PORTRAIT
DE CHARNAYSIEN
Stéphane Leite



9-13 DOSSIER
*Une rentrée à énergie
positive*

14-15 LE POINT SUR
*L'abaissement
de la vitesse en cœur
de ville*



p16-17

16-17 TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE
*Au quotidien
avec mon chien*

18-19 CHARNAY,
DYNAMIQUE
ET ATTRACTIVE
*Un festival BD
à Charnay !*

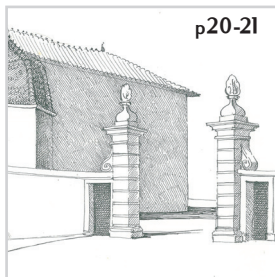


20-21 HISTOIRE
ET PATRIMOINE
Claude Brosse

22-23 CHARNAY,
VILLE CITOYENNE
L'application Gabby

24 TRIBUNE

25-27 AGENDA



CONCOURS MAISONS FLEURIES



VOTRE AVIS COMPTE

La Ville fait évoluer le concours des maisons fleuries afin de l'adapter aux questions environnementales actuelles. Ouvert à tous, il vous permet de contribuer à l'embellissement de Charnay et de récompenser les actions menées en faveur d'un fleurissement « responsable ». Alors donnez-nous votre avis et faites évoluer ce concours qui participe à l'amélioration de notre cadre de vie : rendez-vous sur www.charnay.com.

Vivre Charnay - Bulletin municipal de la ville de Charnay-lès-Mâcon
Directeur de publication : Blandine Marchandiau / Conception, réalisation, rédaction : Services de la Ville /
Impression : Seic / Tirage : 5000 ex. / Distribution : Élus municipaux /
Crédits photos : Ville de Charnay-lès-Mâcon, Seb Geo / N°de dépôt : 1565



Nos valeurs, notre boussole

Nous vivons aujourd'hui et à une échelle inédite, une époque de profonds changements et les enjeux sont colossaux : limiter et s'adapter au changement climatique, préserver les espaces naturels et la biodiversité, réduire notre dépendance énergétique, maîtriser l'impact de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies dans notre quotidien, etc. Dans un même temps, et au lendemain de la déflagration provoquée par le Covid, la démocratie est attaquée en Ukraine, entraînant une envolée des tarifs du pétrole et du gaz. S'en est suivie une hausse soudaine des prix de l'ensemble des produits de consommation. Un phénomène qui touche durement les plus fragiles d'entre nous.

Se nourrissant de ce contexte et des peurs qui en découlent, exacerbées par la culture de l'immédiateté engendrée par les réseaux sociaux, les populismes de tous bords s'emparent de l'espace public et médiatique. En France et dans le monde, les démocraties sont fragilisées comme jamais. Méfiance envers les responsables politiques et les partis en général, envers la justice, les médias, remise en cause de la crédibilité des élections, défiance vis-à-vis des forces de l'ordre, atteintes à l'État de droit, les signaux sont alarmants et nous obligent à la réflexion et à l'action.

Si nous ne devons en aucun cas désigner l'éducation comme responsable de cette rupture, je suis persuadée qu'elle peut faire partie de la solution. Préserver notre modèle démocratique et son développement est l'affaire de tous. C'est ainsi que la Ville de Charnay s'emploie

à défendre les valeurs républicaines et à travers elles, la cohésion, le sens des responsabilités et de l'autodiscipline, tout particulièrement auprès des plus jeunes. Jamais notre projet éducatif de territoire mis en place en 2021 et qui s'appuie sur ces valeurs n'aura eu autant de sens.



Si nous ne devons en aucun cas désigner l'éducation comme responsable de cette rupture, je suis persuadée qu'elle peut faire partie de la solution

Défendre la démocratie, c'est aussi défendre les valeurs sociales collectives, la solidarité, la justice, le respect des règles. C'est choisir l'intérêt général qui n'est pas l'addition des intérêts particuliers.

À notre échelle, c'est notamment définir des règlements qui portent sur la sécurité routière ou l'urbanisme. Cela implique également de les faire respecter de manière équitable, cohérente et transparente. Ce sur quoi je ne transigerai jamais.

avec mon dévouement

Le Maire,
Christine Robin

ACTUALITÉS



Inauguration en présence d'Yves Séguy, préfet de Saône-et-Loire, Benjamin Dirx, député, Liliane Ménessier, directrice académique, ainsi que de nombreux élus.



MARIE CURIE, SIMONE VEIL ET JOSÉPHINE BAKER, TROIS FEMMES DE CŒUR AU DESTIN HORS DU COMMUN ONT ÉTÉ CHOISIES POUR DONNER LEUR NOM AUX ÉCOLES CHARNAYSIENNES. UNE DÉNOMINATION SYMBOLIQUE QUI CONCLUE, APRÈS PLUS D'UN AN DE TRAVAUX, LE RENOUVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES MAIS AUSSI LA VOLONTÉ DE RENDRE HOMMAGE AUX FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC.



L'école est un lieu de réussite et d'autonomie pour tous, un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle. Je suis heureuse d'avoir engagé la rénovation des écoles grâce au plan France Relance. Cette nouvelle dénomination couronne symboliquement ce projet lancé en juillet 2021.

Christine Robin, Maire.



Le 3 juillet dernier, élèves, élus du Conseil Communal des Enfants et parents découvraient les nouveaux visages des écoles de Charnay.

Bienvenue à Charnay !

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Le 23 septembre prochain, une cérémonie d'accueil permettra aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec l'équipe municipale afin d'évoquer les projets de la commune. L'occasion également de partager et d'échanger lors d'un moment convivial avec les différents services de la ville.

Samedi 23/09 à 10h30 - Salle du Vieux Temple
Renseignements au 03 85 34 15 70

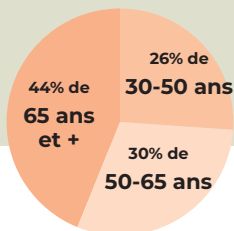
Sans inscription et ouvert à tous !

RÉSULTATS DE LA CONCERTATION PROGRAMMATION CULTURELLE

Vous avez été près de 300 à nous donner votre avis sur la programmation culturelle proposée par la Ville ! Grâce à vous, nous avons pu affiner la connaissance de notre public. Cette concertation va nous permettre de vous proposer un programme culturel au plus près de vos envies avec davantage de théâtre, d'exposition et de conférence qui sont largement plébiscités.

Nous conserverons nos tarifs accessibles à tous, qui font l'unanimité. Notre programmation s'adaptera à vos rythmes de vie et proposera des événements surtout en soirée, notamment les vendredis et samedis soirs, ainsi que le dimanche.

Un grand merci pour vos retours positifs et encouragements nombreux !



EN BREF

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS + 27% DE TITRES DÉLIVRÉS !

Depuis la sortie de la crise sanitaire, les demandes de titres d'identité ne cessent d'augmenter. Pour y répondre, le service État civil est passé à la vitesse supérieure, ouvrant davantage de créneaux. Ainsi, les usagers ont été accueillis sur des heures habituellement fermées au public et chacun a pu obtenir son titre d'identité dans les temps. L'objectif fixé par l'État d'absorber 20% de demandes supplémentaires est dépassé avec 27% de demandes supplémentaires satisfaites.

TROC DE PLANTES : EN PRENDRE DE LA GRAINE !



Dimanche 24 septembre, venez échanger vos graines, boutures, semis, plants... et partagez votre passion du jardin ! Rendez-vous dès 9h place du Souvenir et de la Paix. Sur inscription pour les exposants au 03 85 34 73 27. Entrée gratuite.

UNE RENTRÉE EN FANFARE !

Le succès de l'école de musique de Charnay ne sera pas démenti cette année. À quelques jours de la rentrée, les cours sont déjà presque tous complets et l'établissement vous accueille dès le lundi 11 septembre pour la reprise des cours. Renseignements : 03 85 34 95 95.



Transition écologique, on continue !

AGIR POUR UNE VILLE DURABLE EST NOTRE PRIORITÉ. NOUS POURSUIVONS LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS URBAINS ET DES ACTIONS EN FAVEUR DES DÉPLACEMENTS DOUX.

Le COSEC entame sa transformation



Projet - Perspective du COSEC
du cabinet d'architecture Christophe Coudeyre

La rénovation énergétique du Cosec et son agrandissement permettront d'améliorer l'accueil du public et de favoriser la pratique sportive, notamment le sport féminin de haut niveau.

La Ville a lancé au printemps dernier la rénovation énergétique du COSEC, dont les phases d'études se poursuivent avant le lancement du chantier en avril 2024.

Ce projet d'ampleur participe à la mise en conformité des bâtiments municipaux face au décret dit « tertiaire » qui impose la réduction énergétique des bâtiments à 40% d'ici 2030, de 50% en 2040 et de 60% en 2050.

La rénovation de ce bâtiment, qui est actuellement

le plus énergivore de la commune avec 15% de la consommation totale, sera complétée par des travaux d'extension. Ils permettront la création de bureaux administratifs, de sanitaires et d'une salle de réception.

Ce chantier de près de 2,5 millions d'euros améliorera le confort thermique de ses occupants été comme hiver, et **baissera significativement les charges de fonctionnement** pour la ville.



La route de Davayé poursuit sa mue

Dans le cadre de son programme d'investissement pluriannuel de voirie, la Ville va débiter dès le mois de novembre des travaux de rénovation de la route de Davayé sur la portion située entre le giratoire Phlorus et celui de la Poste. Ces travaux vont permettre de **sécuriser et de réaménager la piste cyclable et piétonne**, s'inscrivant dans la poursuite de ceux réalisés en 2022 sur le tronçon de la route situé entre les giratoires Marius Lacrouze et Phlorus. Les **aménagements prévus répondent aux souhaits des riverains** consultés en février dernier.



Concertation éclairage public

Quel éclairage nocturne pour demain ?



Choix 1 : Une extinction complète de l'éclairage favorisant la biodiversité. (hors axes forts : grande rue de la Coupée, rue du Vieux Temple et départementales)



Choix 2 : Un éclairage abaissé permettant une circulation piétonne ou cycliste sécurisée.

Entre 2020 et 2022, 1200 points lumineux ont été changés en luminaires Led. Outre les économies générées, le renouvellement de la totalité du parc d'éclairage **permet depuis sa mise en marche de moduler l'intensité lumineuse jusqu'à l'extinction complète**.

À ce jour, les grands axes comme la Grande rue de la Coupée ou la rue du Vieux Temple baissent en intensité mais restent allumés toute la nuit pour des questions de sécurité tandis que les axes secondaires font l'objet d'une extinction nocturne totale de minuit à 5h30.

Selon l'option choisie, conserver l'extinction totale ou maintenir un éclairage minimum dans les quartiers, la différence de coût pour la ville sera de l'ordre de 5000 € par an.

Pour participer, rendez-vous sur notre site internet www.charnay.com ou complétez le formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie avant le 15 octobre.

NOUVELLES BORNES DE RECHARGE



3 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques installées à Charnay !

Poursuivant les aménagements urbains en faveur d'une ville verte et durable, la ville a remplacé une borne défectueuse et fait installer 3 nouvelles stations. Vous pouvez les retrouver :

- Place du Souvenir et de la Paix
- Place Mommessin
- Rue Carnacus, face à la crèche Anita Tachot



Stéphane Leite *Un homme de challenges*

C'est au club de Clermont-Ferrand que Stéphane Leite découvre le basket ball, très vite attiré par le métier d'entraîneur pour lequel il commence à se former dès ses 13 ans. Dès lors, les livres de basket prennent place sur sa table de chevet, remplaçant les lectures d'adolescent.

Après une licence STAPS qu'il réalise en parallèle de sa formation d'entraîneur, il part à 21 ans en Bretagne et devient quelques années plus tard le coach de l'équipe féminine de basket de Landerneau avec laquelle il remporte le titre de champion de France de LF2. Passionné par l'esprit du jeu, il aime accompagner les joueuses dans la recherche de tactiques et d'analyse. Sa vocation de manager grandit encore auprès de ses joueuses, qu'il se fait un devoir de bien connaître afin de valoriser le potentiel de chacune d'entre elles.

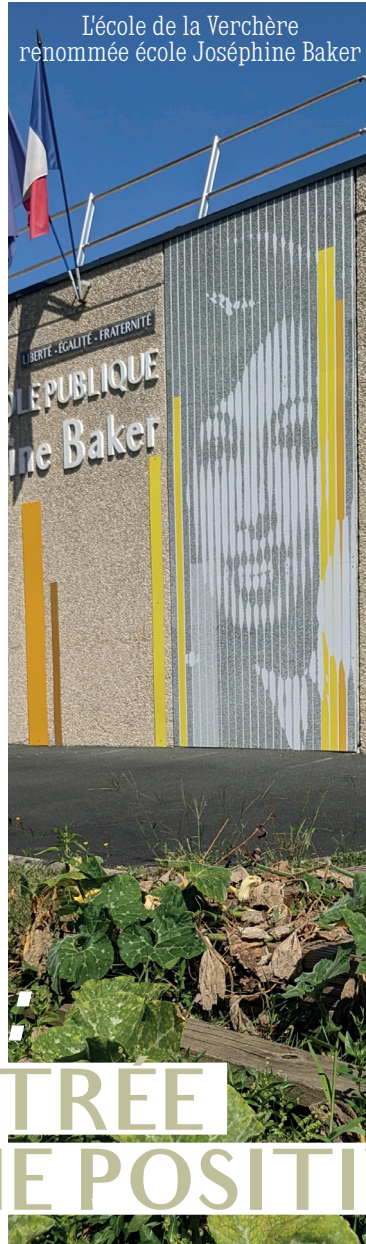
En juillet 2022, un nouveau challenge s'offre alors à lui : devenir l'entraîneur du Charnay Basket Bourgogne Sud (CBBS) pour les trois années à venir. Motivé par l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, il a su mener le club jusqu'à la victoire la saison dernière, permettant aux Pinkies de retrouver leur place parmi les meilleures équipes françaises. Il espère relever de nouveaux défis aux côtés de ses joueuses dans les années à venir, rêvant même de les mener jusqu'en coupe d'Europe.

Résidant à Charnay depuis le printemps dernier avec son épouse et sa fille, Stéphane apprécie l'esprit convivial et dynamique de la ville où il s'est très vite acclimaté.

À 35 ans, l'entraîneur n'a qu'une philosophie : toujours aller de l'avant et se fixer de nouveaux objectifs !

SON LIEU PRÉFÉRÉ

Épicurien dans l'âme, Stéphane apprécie tout particulièrement le marché de Charnay, place de l'Abbé Ferret. Les restaurants de la ville sont également des lieux qu'il affectionne !



UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE DÉBUTE ET APPORTE SON LOT DE NOUVEAUTÉS :
DES PROJETS LUDIQUES, ÉDUCATIFS OU ENCORE ÉCOLOGIQUES. TOUT UN
PROGRAMME POUR NOS PETITS CHARNAYSIENS !



Entretien avec

Virginie CHEVALIER, adjointe en charge de l'enfance jeunesse et des affaires scolaires

EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE

Près de 600 petits Charnaysiens ont repris le chemin de l'école et nous nous réjouissons de les accueillir dans des locaux rénovés et désormais accessibles à tous. Grâce aux moyens déployés par la Ville, enseignants, personnels périscolaire et enfants bénéficient de conditions optimales de travail et d'apprentissage.

L'ÉGALITÉ SE CONSTRUIT AU CONTACT DE L'AUTRE

L'école est le lieu où l'on apprend à vivre ensemble dans le respect des autres. Nous souhaitons favoriser l'égalité entre filles et garçons dès le plus jeune âge. Nous l'avons expérimenté à l'école Marie Curie où la plantation d'arbres au milieu de la cour permet de répartir équitablement l'espace de jeux entre sports collectifs et jeux plus calmes. De même, nous avons rénové cet été les sanitaires de l'école Simone Veil où la mixité encourage le savoir vivre ensemble et les bonnes pratiques comme le montre la plupart des études sur le sujet.

L'OUVERTURE AU NUMÉRIQUE

Depuis la rentrée, les écoles Marie Curie et Simone Veil ont été dotées de tablettes qui viennent compléter les vidéoprojecteurs interactifs installés fin 2022 dans les classes élémentaires. Ils se forment ainsi à la maîtrise de ces outils désormais indispensables dans notre société et facilitant l'accès à l'information pour tous.



UN PROJET ÉDUCATIF AUTOUR DE VALEURS RÉAFFIRMÉES

Poursuivant la ligne de conduite que nous nous sommes fixés, nous souhaitons promouvoir l'éducation à la citoyenneté et au développement durable, le savoir vivre ensemble et enfin l'autodiscipline et le respect des règles. Des engagements qui se traduisent par de nombreuses actions autour de la laïcité, de l'environnement ou de l'égalité permettant aux enfants de devenir des citoyens responsables et ouverts sur le monde.



École Joséphine Baker UNE COUR ADAPTÉE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Exposée sud-est, une tendue apportera l'ombre aux heures les plus chaudes avec sa superficie de 50m². Placé le long de la salle d'évolution qu'il tempérera, ce auvent permettra également aux enfants de profiter de l'extérieur en cas de mauvais temps.

DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS POUR LA RENTRÉE

Bienvenue à eux !



AURÉLIE JAYET-LAVIOLETTE,
école Joséphine Baker

Cela fait près de 10 ans qu'Aurélie Jayet-Laviolette exerce en tant que directrice d'une école maternelle. Elle se réjouit de rejoindre aujourd'hui l'école Joséphine Baker et de continuer l'enseignement auprès des très jeunes enfants. Son souhait : reconnecter les enfants à leur environnement et aux autres grâce à l'école en plein air et aux classes multiniveaux.



DAVID BESSE, école Marie Curie

Enseignant depuis près de 20 ans, David Besse est un directeur d'établissement expérimenté dans le Mâconnais. Il a enseigné auprès de différents publics (élèves en IME, IMPro...) et est heureux de rejoindre le personnel et les élèves de l'école Marie Curie. Attentif au vivre ensemble et à l'inclusion, il a deux mots d'ordre : bienveillance et respect.

RÉCRÉS JEU T'AIME : UNE FAÇON DE JOUER INNOVANTE

Mis en place à l'école Simone Veil, le principe est simple : installer un bac rempli d'objets obsolètes tels que des tissus, casseroles, pinces à linge, etc. dans la cour et laisser les enfants y accéder pendant le temps de la récréation. Le jeu libre, qui s'oppose à une activité très encadrée a de nombreuses vertus : il développe l'autonomie et la créativité et favorise l'interaction avec les autres. Une belle initiative !

«Nous constatons trop souvent dans la cour de récréation que les filles et les garçons ne se mélangent pas. C'est pourquoi nous tenons à expérimenter cette année le projet des Récrés Jeu t'aime et donner de la place aux jeux créatifs, au mélange entre grands et petits, filles et garçons... Toute l'équipe éducative est investie dans ce nouveau projet.»
Anne-Charlotte Boileau, directrice de l'école Simone Veil.

L'école de demain

SOUCIEUSE DE L'AVENIR DES JEUNES GÉNÉRATIONS, CHARNAY S'ENGAGE AU QUOTIDIEN POUR LES SOUTENIR DANS LEUR PARCOURS. SÉCURITÉ, MOBILITÉ ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT SONT DES ENJEUX PHARES DE CETTE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE.

MOBY: un plan d'action en faveur de la mobilité scolaire



Lancé il y a un an, le projet d'écomobilité scolaire est mené sur les écoles Marie Curie et Simone Veil. Ce programme a pour objectif d'encourager la mobilité douce et le partage de l'espace public, de favoriser l'entraide et développer l'autonomie des enfants.

L'année scolaire 2022/2023 a permis de réaliser les phases de diagnostic durant laquelle enfants et parents ont été sollicités. Le constat met en lumière le fait que de nombreuses familles se rendent en voiture à l'école depuis un même endroit au même moment. Face à cela, un plan d'actions va être mis en place cette année.

Pour commencer, les temps de rencontres « La rue aux enfants » auront lieu les 19 et 22 septembre entre les familles d'une même école. Ils permettront de mieux se connaître et d'envisager ensuite de réaliser des trajets avec des modes de transports collectifs. La sécurisation du trajet des enfants vers l'école est également un levier sur lequel le programme MOBY tentera d'apporter des solutions en lien avec les équipes de la Ville afin d'encourager les familles à utiliser un mode de transport alternatif tel que la marche ou le vélo.



PAROLE À



Sylvain RENAUD
Conseiller municipal

Motiver les enfants dès leur plus jeune âge à se déplacer autrement est l'objectif du projet MOBY. Chacun a un rôle à jouer pour encourager le développement des mobilités douces : commune, parents d'élèves, enfants... c'est tous ensemble que nous pourrons avoir un impact sur notre environnement.

Des actions concrètes sont d'ores et déjà engagées : prioriser piétons et vélos en réduisant à 20 km/h la vitesse autour des écoles, créer de nouvelles pistes cyclables, installer des abris vélos.

Des idées créatives pour les projets périscolaires

Tout au long de l'année, les accueils périscolaires de la Ville animent des projets riches et variés. Zoom sur deux nouveautés proposées à l'occasion de cette rentrée scolaire.

DÉFILÉ DE MODE L'ART DE LA RÉCUP'

Dans la continuité de l'exposition L'Art de la Récup' qui s'est déroulée en février dernier, les 3 accueils périscolaires de la ville proposeront cette année un défilé de mode tout en récup' !

Le but : donner une seconde vie aux objets au lieu de les jeter et sensibiliser les enfants et leur entourage au respect de l'environnement.

Le défilé aura lieu le vendredi 22 mars 2024 dans la salle du Vieux Temple.



UN NOUVEL ATELIER DANSE

À l'accueil périscolaire de l'école Simone Veil, l'association Evidanse va permettre de faire découvrir la danse aux enfants lors d'ateliers réguliers. Objectif : développer une pratique ludique et plaisir de la danse des tous-petits aux plus grands !

Mais aussi : l'aide aux devoirs continue ! Pour la 3^e rentrée, les enfants du CE1 au CM2 pourront s'inscrire à l'aide aux leçons les lundis et jeudis de 17h à 17h30.

LA CARTE AVANTAGES JEUNES

LA CARTE AVANTAGES JEUNES, le coup de pouce de la rentrée qui dure toute l'année

Cette carte régionale propose plus de 3200 réductions et gratuités dans toute la Bourgogne-Franche-Comté : cinéma, concerts, abonnement à un club de sport, réduction billets de train...

Valable du 1^{er} septembre au 31 août, elle est utilisable chez plus de 2200 partenaires.

Culture, sport, loisirs... c'est une mine de bons plans !

En complément, la Ville vous fait bénéficier de bons de réduction supplémentaires tout près de chez vous : à l'école de musique de Charnay, Edenwall, au CBBS, au Crescent, cinéma Pathé, etc.

Et en plus, la Ville offre cette carte «avantages jeunes» à tous les Charnaysiens âgés de 11 à 17 ans ! (carte d'une valeur de 10 €, accessible à tous les jeunes de moins de 30 ans).

Profite au max de ta carte (gratuités, réducs et bien +) : liste complète sur avantagesjeunes.com



Pour obtenir ta carte, rien de plus simple : fais ta demande auprès du service enfance-jeunesse : paj@charnay.com ou au 03 85 34 66 72.

Abaissement de la vitesse en cœur de ville



PLUS LISIBLE, PLUS SÛRE, PLUS SAINE, PAR L'HARMONISATION DES VITESSES À 30 KM/H EN CŒUR DE VILLE, CHARNAY OFFRE DORÉNAVANT UN ENVIRONNEMENT PLUS APAISÉ.

POUR PARTAGER DAVANTAGE L'ESPACE, DE NOUVELLES ZONES LIMITÉES À 20 KM/H ONT ÉTÉ CRÉÉES, NOTAMMENT AUX ABORDS DES ÉCOLES. POINT SUR LES CHANGEMENTS OPÉRÉS.

4 bonnes raisons de ralentir

OFFRIR + DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- 1 Ralentir apaise la ville et augmente la sécurité des autres usagers, piétons et cyclistes notamment. À 50 km/h, le risque de mortalité en cas de choc pour un piéton est de 60% contre 15% à 30 km/h.

(source : CEREMA)

AMÉLIORER LA LISIBILITÉ

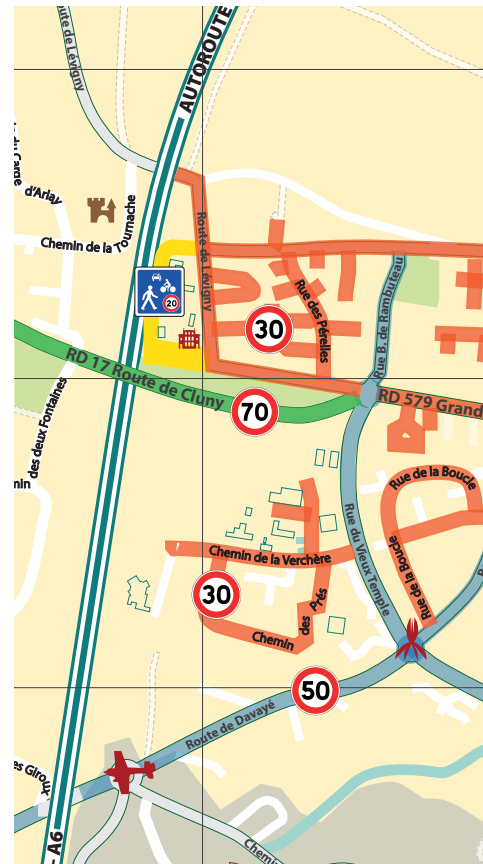
- 2 30km/h en cœur de ville et 50km/h ailleurs, c'est plus simple. Et plus lisible, sur la grande rue de la Coupée notamment, qui était auparavant morcelée en différentes zones. La route de Cluny reste limitée à 70 km/h, la route de Davayé, la rue du Vieux temple et la route de Bioux sont maintenues à 50 km/h.

RÉÉQUILIBRER LES USAGES

- 3 Apaiser la circulation, c'est faciliter les déplacements de tous, y compris piétons et vélos. Chacun pourra se réapproprier l'espace public, à 30 km/h les bicyclettes cohabitent mieux avec les voitures sur la chaussée.

DIMINUER LE BRUIT

- 4 Une réduction de 20 km/h de la vitesse des usagers de la route réduit par 2 le bruit aux abords des voies de circulation (environ 3 décibels). Le passage à 30 km/h a ainsi un impact positif sur la santé et sur le cadre de vie.



Les zones de rencontre/zones 20

Les rues concernées par les zones 20km/h, ou zones de rencontre, sont des espaces de circulation ouverts à tous les modes de déplacement.

Les piétons y sont prioritaires, les véhicules roulent au pas. Un cadre qui renforce la sécurité à pied, raison pour laquelle la ville a instauré ces zones aux abords des écoles.

Pour les cyclistes, les rues sont à double sens, même celles à sens unique pour les automobilistes.



VITESSE

La vitesse est limitée à 20 km/h.



PIÉTONS

Les piétons sont prioritaires. Dans les zones de rencontre, les piétons peuvent traverser la chaussée à n'importe quel endroit.



TROTTINETTES

Les trottinettes, rollers, planches à roulettes, vélos d'enfants ont le droit de rouler sur la chaussée. Toutefois ils cèdent la priorité aux piétons.



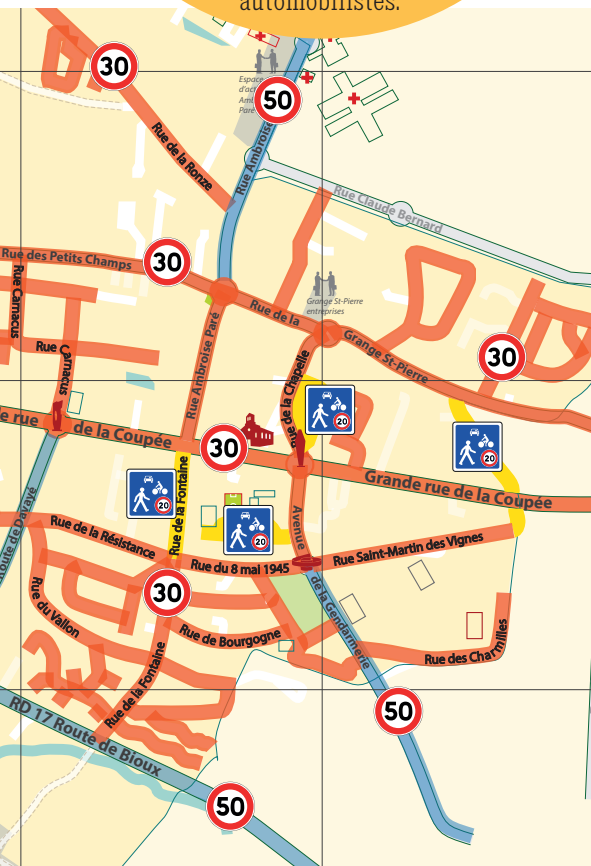
VÉLOS

Les vélos cèdent la priorité aux piétons, ils ont droit de rouler à deux de front et à double sens, même dans les rues à sens unique.



VOITURES, MOTOS

Les véhicules motorisés sont autorisés, mais ils cèdent la priorité aux piétons. Ils adaptent leur vitesse au flux de circulation des piétons sans jamais dépasser les 20 km/h.



RAPPEL

SUR LES RÈGLES À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

LES AMENDES PRÉVUES

Casque fortement recommandé, mais pas obligatoire (en ville)

- 35€** - Casque audio et écouteurs interdits
- Transport de passager
- Usage du téléphone

Vêtement rétro-réfléchissant obligatoire la nuit, recommandé en journée (en ville)

- 135€** - Interdit au moins de 12 ans
- Circulation sur le trottoir
- Stationnement gênant sur le trottoir

Avertisseur sonore, freins, feux avant et arrière, dispositifs rétro-réfléchissants obligatoires

- 1500€** - Vitesse limitée à 25 km/h

- jusqu'à 3750€** - Assurance obligatoire



Au quotidien avec mon chien

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE FONT PARTIE DE NOTRE VIE QUOTIDIENNE ET PARTAGENT AVEC NOUS L'ESPACE URBAIN. AFIN D'ASSURER UNE COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE TOUS, VOICI UN RÉCAPITULATIF DES RÈGLES DU SAVOIR VIVRE AVEC SON CHIEN.

Savoir vivre ensemble

SAC À DÉJECTIONS

Lors d'une promenade avec votre chien, il est **obligatoire de ramasser ses déjections** sur la voie publique, y compris squares et jardins.

Pour le respect et le confort de tous les habitants, la Ville de Charnay a instauré **l'obligation d'avoir avec soi 2 sacs à déjection** lors d'une promenade.



jusqu'à
75€
d'amende en cas
d'infraction



Pour un cadre de vie agréable,
adoptez les bons gestes !



Grâce à votre sac, récupérez
les déjections de votre animal



Placez le sac dans une poubelle
(interdiction de jeter
dans les caniveaux)

Ne pas ramasser les déjections
de votre animal vous expose à une contravention
de 4^e classe forfaitaire soit

135 €

pouvant être majorée jusqu'à 375€

1^{ère}
et 2^e

ce sont les catégories de chiens qui
doivent être déclarées auprès de la
police municipale de Charnay

OBLIGATION DE PUCER L'ANIMAL

Faire identifier son animal est obligatoire. Cette formalité augmente de 40 % les chances de le retrouver en cas de disparition. **L'identification d'un animal par puce ou tatouage concerne tous ceux âgés de 4 mois et plus**, ainsi que les animaux voyageant à l'étranger.

Que l'on achète un animal ou qu'on l'adopte, ce dernier doit posséder un matricule et un carnet de santé accompagné de sa carte d'identification. **Tout changement d'adresse ou de propriétaire doit être signalé à l'I-CAD**, le Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques. De même, en cas de perte, de vol ou de décès de l'animal, la situation doit être signalée rapidement auprès de l'organisme.

750€

d'amende pour
la non-identification
de votre animal

Depuis un an, la Police municipale de Charnay s'est équipée d'un lecteur à puce relié à l'I-CAD permettant de contacter directement le propriétaire d'un animal errant.

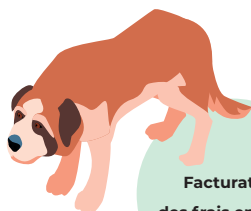
CHIEN EN LAISSE

Un chien peut s'exposer aux dangers de la circulation, détériorer les équipements et espaces verts ou bien effrayer les promeneurs. C'est pourquoi la Ville rappelle l'obligation de tenir son chien en laisse sur la voie publique, quelle que soit sa catégorie. Par ailleurs, **les aires de jeux et de sports sont interdites aux chiens.**



jusqu'à **75€**

d'amende en cas d'infraction



Facturation
des frais engagés
par la mairie

ANIMAL ERRANT

La Ville a l'obligation de **capturer tout animal divagant sur la voie publique.**

Sans identification possible, et donc sans possibilité de contacter son maître, celui-ci est alors conduit à la SPA.

La ville facture les frais engendrés par la capture d'un animal qui ne serait plus sous la surveillance de son maître.

20

animaux divagants retrouvés
chaque année dans la ville

EN BREF

CODE DE LA ROUTE

une séance de rappel ouverte aux seniors

La police municipale et la sécurité routière vous invitent à un atelier gratuit de remise à niveau sur les règles du code de la route.

Rendez-vous **mercredi 29 novembre, à 9h, à la salle Ballard.**

Inscription préalable auprès de
la police municipale :
06 85 10 86 77.



**Restez
mobile !**



PLACES DE TRANSPORT DE FONDS

Qui n'a jamais été tenté par ces places souvent vides d'occupation ? Mais attention, vous prenez un risque si vous cédez à la tentation ! Le code de la route est catégorique. L'arrêt et le stationnement y sont proscrits de jour comme de nuit et à toute heure.

Et pour cause, si l'emplacement réservé aux convoyeurs est occupé, ceux-ci ne peuvent s'arrêter en sécurité et approvisionner une banque en liquidités, pénalisant de ce fait toutes les personnes ayant recours à ce distributeur.



Un festival BD à Charnay

L'Association Charnay Évènement (ACE), qui a souvent l'occasion d'organiser des manifestations de grande ampleur comme le Salon des vins en Mâconnais, aura le plaisir de célébrer la bande dessinée autour d'une journée festive le 30 septembre prochain.

Les bénévoles ont sollicité l'entreprise Bamboo, une très belle maison d'édition sur notre territoire, pour être partenaire de l'événement.

Au programme : des ateliers, des séances de dédicaces, des battles de dessins, des expositions et animations pour les petits et les grands. Sans oublier le salon entièrement dédié à l'art de la bande dessinée avec **près de 150**

auteurs présents pour dédicacer leurs albums et échanger avec le public.

Un festival qui célèbre la bande dessinée sous toutes ses formes... où vous pourrez également vous restaurer sur place grâce aux commerçants charnaysiens ainsi que profiter d'un espace librairie.

Vente aux enchères du cœur

Dans le cadre du festival, une vente de planches originales sera organisée : une belle initiative car les bénéfices de la vente, animée par maître Alexandra Chaillou-Weidmann et maître Jérôme Duvillard, seront intégralement reversés à une association caritative de lutte contre la faim.

Un esprit village

De 10h à 18h, le festival investit plusieurs lieux desservis par le chemin de La Verchère : La Bâtie, l'Espace La Verchère, la salle du Vieux Temple, ou encore les Tennis. Le public pourra ainsi déambuler entre les différents

espaces tout au long de la journée.

Espace de restauration :

devant l'école de musique

L'association Charnay Évènement propose à l'occasion des 25 ans de Bamboo édition un festival entièrement dédié à la bande dessinée ouvert à tous !

Infos pratiques :
www.samedi-bd.com





SAMEDI BD

CHARNAY-LÈS-MÂCON (71)
RENCONTRES · ATELIERS · ANIMATIONS · EXPOS



BIENVENUE À

ATELIER CHRISTINE LAROCLETTE

Architecte DPLG

45 grande rue de la Coupée

03 85 32 90 65

<http://www.architecte-christine-larochette.fr/>

LE SALON BY DANIELE

Salon de coiffure

64 grande rue de la Coupée

07 88 36 91 59



OLIVIER SULPICE,
Créateur de Bamboo Édition

Je suis heureux que l'association Charnay Événements nous ait sollicité pour ce beau rendez-vous. Un salon de la BD est toujours un événement populaire et convivial, le moment où auteurs et public peuvent échanger et prendre plaisir à se retrouver. En tant qu'entreprise locale, implantée à Charnay depuis le début de l'aventure Bamboo

Édition en 1998, nous sommes contents de pouvoir prendre part à l'animation du territoire.

De notre côté, l'entreprise fête ses 25 ans d'existence avec des succès éditoriaux comme *Les Sisters* ou *Les Profs* qui nous ont permis d'aller vers le cinéma et la télévision. De nombreux projets nous attendent encore !

À l'image du petit personnage de «Bamboo», une plante connue pour sa croissance rapide et sa souplesse, notre maison d'édition a su s'imposer dans le monde de la bande-dessinée et croître rapidement !

Avec l'arrivée des nouveaux labels comme Grand Angle, Doki Doki, Drakoo et Fluide Glacial, nous avons pu élargir notre palette et notre lectorat, tout en restant populaire et accessible à tous.

Chez Bamboo nous accordons une importance particulière au fait de travailler avec des auteurs qui savent raconter des histoires. Si Bamboo fête cette année ses 25 ans, c'est grâce aux collaborateurs et aux auteurs qui participent à cette belle aventure collective.

Je souhaite que les festivités des 25 ans de Bamboo transmettent ces valeurs familiales et conviviales, si chères à notre maison d'édition.

Un grand merci à tous, auteurs, dessinateurs, collaborateurs, et à nos lecteurs pour nous permettre de continuer pour les 25 prochaines années ! Charnaysiennes, Charnaysiens, nous vous attendons nombreux le 30 septembre prochain !

Peinture murale de Claude Brosse située au Hameau Dubœuf à Romanèche Thorins



Claude Brosse

LORSQU'ON ÉVOQUE LE NOM DE CLAUDE BROSSE, LA MÉMOIRE COLLECTIVE SE SOUVIENT DE LUI COMME DU VIGNERON QUI SÉDUISIT LOUIS XIV. IMPORTANT PROPRIÉTAIRE TERRIEN DU MÂCONNAIS, IL A PERMIS AUX VINS DE BOURGOGNE DE SE FAIRE APPRÉCIER À LA COUR DU ROI.

Même si la légende a sans doute embellit la réalité, Claude Brosse a permis aux vins mâconnais de se faire connaître et de se vendre à la capitale.

UN VIGNERON AISÉ ET « POINT TROP SOT »

Claude Brosse (vers 1656-1731), est né dans le Mâconnais, peut-être à Hurigny au château de Salornay et mort à Charnay, inhumé à l'église Sainte-Madeleine.



Négociant en vin, il fait exploiter 1800 coupées* à Charnay, vraisemblablement par des tiers, tantôt en tant que propriétaire et tantôt en tant que fermier.

Il possède, outre des biens en Mâconnais dont la propriété de la Massonne, deux maisons de commerce, l'une à Beaune et l'autre à Paris.

Il épouse Jeanne Barbet en 1690 qui donnera naissance à cinq enfants. Après un voyage à Paris, il est nommé officier du roi et voit sa fortune s'épanouir

en transportant du vin de Mâcon à Paris. Son ascension fut importante : de la mention vigneron faite de lui en 1703, il deviendra marchand de vin en 1711, puis commissionnaire pour les vins de Paris et pour le roi en 1720.

Par la suite, le commerce du vin par voie de terre, qui fit sa fortune, sera remplacé en 1784 par le commerce fluvial, avec l'ouverture du canal du centre, puis par le transport ferroviaire.

Les archives nous montrent que les propriétés de la Massonne et l'hôpital de la Charité qu'il exploitait seront vendues ou résiliées au XIX^e siècle par ses descendants.

LA LÉGENDE

Une légende** raconte qu'en «1660» (date peu probable), Claude Brosse conçut le hardi projet d'aller à Paris chercher un débouché à sa récolte de vin.

Il chargea alors deux pièces de son meilleur vin sur son char et, avec ses bœufs, partit en direction de Paris. Il lui fallut pas moins de trente-trois jours pour arriver avec sa charrette au château de Versailles.

N'étant point noble, il ne pouvait approcher

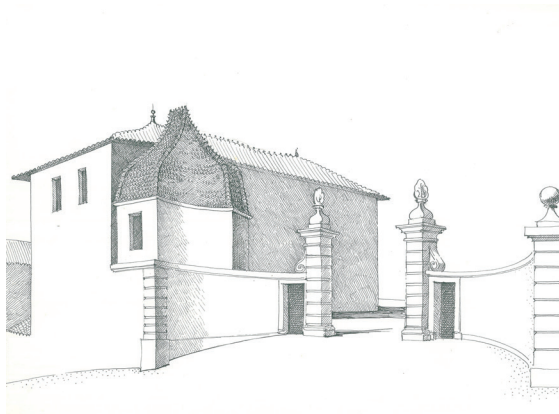
directement le roi. Pour avoir une chance, il lui fallait assister à la messe à la chapelle royale. Pendant l'élévation, le roi étonné, remarqua un homme apparemment resté debout au milieu de tous les courtisans agenouillés. Un serviteur, envoyé auprès de cet insolent, revint dire à son souverain : « Mais Sire, il est à genoux ! » Louis XIV, surpris par sa taille (1,90m), se fit présenter Claude Brosse – car c'était lui –, goûta son vin et le trouva fort bon, conférant ainsi au vigneron une renommée sans faille auprès des courtisans. Dès lors, notre Charnaysien se mit à vendre le produit de ses vignobles à Paris.

LA MASSONNE

À Charnay, Claude Brosse était propriétaire de la Massonne située au Perthuis de Lévigny. Le domaine qui comprenait prés et vignes comptait trois corps de bâtiments et de magnifiques caves. Il fut divisé en trois parties en 1872. La partie nord a été cédée à la commune de Charnay en 1966 par M. Genetier et est aujourd'hui encore propriété de la ville. Elle abrite de magnifiques caves voûtées.



Du haut de la tour, Claude Brosse pouvait surveiller le transport du vin.



Propriété de la Massonne - dessin de Michel Bouillot.

* Mesure de surface, la coupée mâconnaise correspond à 0h03 ares 96 centiares.

**publiée par Pierre Batillat en 1846 dans son traité sur les vins de France.

Bien chez-soi avec GABBY ! une application pour les seniors



Marie-Thérèse Thomas, vice présidente du CCAS et Laurine De Almeida du CCAS initient les seniors à l'application Gabby.

Proposée gratuitement à tous les Charnaysiens de 60 ans et plus, l'application mobile Gabby facilite la vie des séniors et leur maintien à domicile.

Des services accessibles en 1 clic

Trouver un professionnel de santé près de chez soi, les services à domicile, connaître les commerces de proximité et leurs horaires d'ouverture, retrouvez les événements de votre ville... Gabby c'est une seule application qui regroupe tous les services dont vous avez besoin.

Côté aidant, vous pouvez suivre les soins de votre parent à distance ou encore échanger avec un intervenant à domicile. Grâce à Gabby, partagez des messages, photos et vidéos avec votre famille en toute sécurité.

Enfin, l'application contient un espace de recommandations où l'on retrouve des fiches conseils dédiées au bien-être du senior et de l'aidant.

La mairie vous accompagne

Depuis la rentrée, des permanences ont été mises en place les mardis matins, à la Mairie, afin de vous accompagner dans l'installation et l'utilisation de l'application.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 03 85 34 66 79 pour prendre rendez-vous !

Inscrivez-vous gratuitement sur charnay.gabby-appli.com

Voyage à Paris sous le signe de la citoyenneté

Début juillet, les élus du Conseil communal des enfants ont eu le privilège de se rendre au lieu vivant de la démocratie, le palais Bourbon ainsi qu'au Panthéon où reposent Joséphine Baker, Marie Curie et Simone Veil. Une visite orchestrée par la Ville pour récompenser une année d'investissement et de travail. Accueillis à l'Assemblée nationale par Benjamin Dirx, la visite s'est clôturée par un temps d'échange avec le député de Saône-et-Loire.



Semaine bleue

PAROLE À



Marie-Pierre BEAUDET
7^e adjointe en charge
des solidarités, de la politique sociale
et familiale

“

Du 2 au 6 octobre, les seniors charnaysiens auront l'occasion de participer à de nombreuses activités dans le cadre de la semaine bleue : spectacle, ateliers de cuisine, ou de loisirs créatifs, conférence... Nous avons également tenu à proposer des échanges intergénérationnels avec les enfants de l'accueil de loisirs autour d'une journée sur le thème des animaux de compagnie. Une semaine riche de découvertes et d'échanges.

”

Pour en savoir + : contactez la résidence personnes âgées
au 03 85 29 98 05 ou par mail direction.rpa@charnay.com

OCTOBRE ROSE



En marche pour
le dépistage du cancer du sein.

Le 7 octobre prochain, dès 9h, le CCAS organise une marche gratuite et ouverte à tous. Deux parcours sont proposés : 5 ou 10 km comprenant un ravitaillement. Lors de cette marche, participez à un jeu de piste en lien avec la prévention contre le cancer du sein concocté par des professionnels de santé. Le point de départ et d'arrivée se fera à la salle du Vieux Temple.

Programme complet
d'octobre rose sur www.maconnais-sud-bourgogne.fr

LISTE TOUS POUR CHARNAY

La ville de demain se prépare aujourd'hui

Notre groupe de la majorité s'emploie depuis 3 ans à engager la transition écologique de la commune. C'est un défi mais c'est aussi une opportunité pour changer nos comportements, réduire les coûts, créer de nouveaux emplois, stimuler l'innovation technologique, sociale et même renforcer le vivre-ensemble. C'est sous ce prisme que nous avons décidé d'abaisser la vitesse à 30km/h en cœur de ville et de créer des zones de rencontre, notamment aux abords des écoles. Avec la progression constante du vélo et de la marche à pied, que nous encourageons, mais aussi avec l'arrivée de nouveaux modes de déplacements comme la trottinette, les villes doivent se réinventer pour garantir sécurité et sérénité. Charnay s'inscrit dans ce mouvement.

Côté urbanisme, nous avons engagé en début d'année une modification du PLU qui datait de 2010. Une procédure rapide afin d'apporter des réponses immédiates et concrètes pour la préservation des espaces naturels en ville, un engagement de notre majorité. Une modification, en lieu et place d'une révision, jugée « la plus sage et la plus pertinente afin de ne pas avoir à remettre le PLU en chantier une fois le SCoT approuvé », pour citer le commissaire enquêteur dans son rapport de conclusions. L'enquête publique aujourd'hui achevée, l'approbation de la modification du PLU sera soumise au vote du conseil municipal du 18 septembre.

Et parce que la ville de demain se dessine avec vous, nous avons souhaité recueillir votre opinion sur l'éclairage nocturne. Nos nouveaux équipements permettent désormais d'abaisser significativement la luminosité, au profit de la biodiversité et d'un sentiment de sécurité. Pour autant, dans un contexte de forte croissance des coûts de l'énergie, nous avons choisi de maintenir l'extinction de l'éclairage public nocturne. La question vous est aujourd'hui posée et nous sommes impatients de connaître vos avis.

Le groupe des élus de la majorité,
Tous pour Charnay

LISTE SERVIR CHARNAY AU CŒUR

Texte non parvenu

Anne ISABELLON,
Laurent VOISIN,
Anne MONTEIX,
Adrien BEAUDET

LISTE CHARNAY AUTREMENT

À Charnay, tout n'est que façade : une modification du PLU favorisant une densification par bétonisation de la Grande Rue dans la Coupée, alors que l'engagement électoral était de la stopper ! Une enquête d'intérêt public en plein été, incompréhensible pour le citoyen lambda... Qui décide ? La commission d'urbanisme, le conseil municipal ? Non. Madame la maire et sa garde rapprochée pensent-elles aux Charnaysiens et à leur cadre de vie ? Quid des engagements non tenus : la circulation, le vivre ensemble ? Jusqu'où la majorité va-t-elle aller dans cette course en avant et son arc des triomphes ?

Jean-Pierre PETIT,
Béatrice JETON-DESROCHES

LISTE PARTAGEONS DEMAIN

Retorse

Vous avez dit retorse? Eh oui, c'est comme cela que se qualifie Mme le Maire.

Au fait, c'est quoi ? C'est «une femme rusée qui a l'esprit tordu, employant des moyens détournés pour parvenir à ses fins et prête à toutes les intrigues»

Cet aveu nous sidère. C'est grave car il instille un doute. On ne sait pas où cela peut nous amener. Il explique nos questions sur le fond et la forme des dossiers.

Notre vision de la vie publique est différente. Nous ne pouvons la concevoir que dans l'intérêt général en toute légalité et transparence.

A vous de juger

Patrick LOPEZ,
Christiane RACINNE

Samedi 07
Octobre 2023



MARCHE

OCTOBRE ROSE

À CHARNAY-LÈS-MÂCON

DÉPART 9H
SALLE DU VIEUX TEMPLE
Boucles de 5 ou 10 kms

**ET ÉGALEMENT À LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY,
TOURNUS ET MÂCON**





Vos rendez-vous

CULTURE

DIMANCHE 17/09

JOURNÉES DU PATRIMOINE

PATRIMOINE

Organisé par la ville - Domaine de Champgrenon - de 10h à 17h - Programme complet sur www.charnay.com

SAMEDI 30/09

SAMEDI BD

RENCONTRES - ATELIERS - ANIMATIONS - EXPOS

Organisé par l'Association Charnay Événements (ACE) dans le cadre des 25 ans de Bamboo édition - La Verchère, Vieux Temple et Espace la Bâtie - de 10h à 18h - 4€ programme sur www.samedi-bd.com

JEUDI 5/10

LE JEU DE L'OIE

CONFÉRENCE par Agnès Loubeyre
Organisée par la ville - Vieux Temple - 19h
5€ / 2€ (12-25 ans) / Gratuit moins de 12 ans
Billetterie sur www.charnay.com

MARDI 10/10

PRESSE D'HUILE

par Pierre Chatagnier et Hervé Josserand
Organisé par la ville - Huilerie Mazoyer, Domaine de Champgrenon - 19h > 20h - Gratuit

JEUDI 12/10

**LA DYNASTIE SCHNEIDER,
UNE HISTOIRE INDUSTRIELLE**

CONFÉRENCE

par Jean-Philippe Passaqui
Organisée par ACTEM - Vieux Temple -
18h30h - 8€
Réservation conseillée au 06 36 52 80 68

DU VEND 13 AU DIM 15/10

JOURNÉES DE L'ARCHITECTURE

EXPOSITIONS

par le cabinet d'architecture Alain Jaillet et la Maison de l'architecture Bourgogne Franche Comté
Organisées par la ville - Vieux Temple - de 14h à 19h - Gratuit

JEUDI 26/10

RÉPAS DANS LE NOIR

EXPÉRIENCE

Organisé par la ville en partenariat avec l'association Valentin Haiÿy et le Moulin du Gastronomes - Espace la Verchère - 19h - 30€ (repas + 3 verres de vin) réservation obligatoire sur www.charnay.com

SAMEDI 28/10

LE CAS MARTIN PICHE

THÉÂTRE par le Petit Chêne
Organisé par ACTEM - Vieux Temple -
20h30 - 8€
Réservation conseillée au 06 36 52 80 68

VENDREDI 10/11

THE VOICE'S PERFORMER

HUMOUR par Érick Baert

Organisé par les Vendanges de l'humour en partenariat avec la ville et l'Union des producteurs du Cru Saint-Véran - Espace la Verchère - 20h30 - 26€ - Billetterie sur <https://lesvendanges-de-lhumour.com/>

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12/11

LE MONDE DES COLLECTIONNEURS

EXPOSITION

Organisée par l'amicale philatélique du Mâconnais - Vieux Temple - de 10h à 18h le samedi / de 10h à 17h30 le dimanche - Gratuit - Renseignements au 07 60 08 81 09

DU SAM 17 AU DIM 18/11

LES ARTS DU VIEUX TEMPLE

EXPOSITION

par Klaus Walbrou et Mister Lolox
Organisé par la ville - Vieux Temple - 10h > 18h - Gratuit

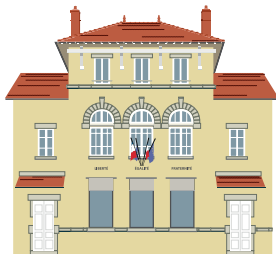
SPORTS

MATCHS DE BASKET

Organisés par le CBBS - COSEC
- SAMEDI 30/09 - 20h : CBBS / TARBES
- DIMANCHE 15/10 - 15h30 : CBBS / BOURGES
- DIMANCHE 29/10 - 20h : CBBS / ANGERS
- DIMANCHE 19/11 - 15h30 : CBBS / LILLE



VOTRE MAIRIE ET SES SERVICES



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h
Fermé les jeudis matin

Samedi matin : 9h-12h
Permanence de l'état civil et du service
gestion des salles et de la vie associative

Impasse de Champgrenon - 71850 Charnay-lès-Mâcon - Tél : 03 85 34 15 70

PÉTANQUE

Organisée par la Pétanque Charnaysienne -
BOULODROME

- SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22/10 - 8h30 à
18h : Compétitions

- SAMEDI 25/11 - 9h : Doublettes poules
Téléthon

VIE MUNICIPALE

LUNDI 18/09

CONSEIL MUNICIPAL

Salle du conseil - 18h30

MARDI 17/10

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Salle du conseil - 16h45

LUNDI 06/11

CONSEIL MUNICIPAL

Salle du conseil - 18h30

MARDI 7/11

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Salle du conseil - 16h45

SAMEDI 11/11

CEREMONIE

Place du Souvenir et de la Paix - 10h30

ÉVÉNEMENTS

MAR 19 et VEN 22/09

LA RUE AUX ENFANTS

ANIMATION - Organisée par la ville -
École Simone Veil le mardi 19/09 et école
Marie Curie le vendredi 22/09 - 16h30 > 19h
- Entrée libre

SAMEDI 23/09

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

CÉRÉMONIE - Organisé par la ville -
Salle du Vieux Temple - 10h30 > 12h - Entrée
libre

DIMANCHE 24/09

TROC DE PLANTES

ANIMATION - Organisé par la ville -
Place du souvenir et de la Paix - 9h > 12h -
Entrée libre

DIMANCHE 24/09

LES DIMANCHES FOODTRUCKS

ANIMATION - Organisés par la ville -
Place du souvenir et de la Paix - 12h > 17h30
- Entrée libre

VENDREDI 06/10 AU LUNDI 09/10

FÊTE DES JUMELAGES

Organisée par le comité de jumelage

SAMEDI 7/10

MARCHE POUR OCTOBRE ROSE

PRÉVENTION

Organisée par le CCAS et le PETR -
Départ Salle du Vieux Temple - 9h - Gratuit

DU LUN. 2 AU DIM. 8/10

SEMAINE BLEUE

Organisée par la Ville - une animation par
jour du lundi au vendredi - programme
complet sur www.charnay.com

DIMANCHE 8/10

GOUTER DES AINES

Organisé par le Comité des Têtes blanches -
Espace la Verchère - 14h

DIMANCHE 15/10

LOTO

Organisé par la Source de Levigny - Espace
la Verchère - 13h

DIMANCHE 3/12

PORTES OUVERTES

Organisées par le Foyer de l'Amitié - Foyer
de l'amitié - 109 rue Carnac - de 9h à 13h
et de 14h30 à 17h

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

SAMEDI
23
SEPTEMBRE

Découvrez
Charnay
et ses services !



VIVRE
INTENSÉMENT
Charnay

OUVERT À TOUS !

10h30 - SALLE DU VIEUX TEMPLE

Charnay
les-Mâcon